PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CECP
Centre d'études
constitutionnelles et politiques

CONFÉRENCE

LA NOTION DE CONSTITUTION DANS LA DOCTRINE CONSTITUTIONNELLE DE LA IIIE RÉPUBLIQUE 2/2

17 juin 2016
Salle des Conseils

ENTRÉE LIBRE - SANS RÉSERVATION - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Colloque du CECP

Matinée sous la présidence du professeur **Armel Le Divellec**

> 10 h 15 : Eric Maulin (Strasbourg) : Carré de Malberg
> 11 h 00 : Jacky Hummel (Rennes I) : Maurice Hauriou
> 11 h 45 : Alain Laquièze (Paris V) : Barthélémy, Duez, Mestre, Laferrière
> 12 h 15 : Julie Benetti (Paris I) : Mirkine-Guetzévitch
> 12 h 30 - 14 h 30 : Pause déjeuner

Après-midi sous la présidence du professeur **Dominique Chagnollaud de Sabouret**

> 14 h 30 : Agnès Roblot-Troizier (Paris I) : La jeune génération émergente (I) : Marcel Waline
> 15 h 00 : Jean-Marie Denquin (Paris X) : La jeune génération émergente (II) : Capitant, Prélot, Burdeau
> 16 h 00 : Cécile Bargues-Guérin (Paris X) : La jeune génération émergente (III) : Eisenmann et Pinto
> 17 h 00 : Constance Grewe (Strasbourg) : Propos de conclusion.



Les actes du colloque ont fait l'objet d'une publication aux Éditions Panthéon-Assas

Omniprésente dans les discours juridiques et politiques des démocraties libérales contemporaines, la notion de constitution, qui a même donné son nom à une discipline, le droit constitutionnel, est-elle vraiment bien appréhendée par la doctrine des juristes d'aujourd'hui ? Rien n'est moins sûr. Employée dans des sens passablement différents, parfois contradictoires, elle fait partie des notions faussement claires de la science juridique. Les incertitudes qui caractérisent l'emploi du mot constitution viennent de loin. Une étude approfondie des travaux de la doctrine constitutionnelle française classique, celle de la Troisième République (1870-1940), permet de mettre en lumière cet état de fait. Le présent ouvrage examine, en quatorze contributions, cette doctrine à travers ses principaux auteurs, connus et moins connus, pour tenter de discerner dans quelle mesure s'est élaborée la manière (ou plutôt les manières) dont les juristes français pensent, tant bien que mal, la constitution aujourd'hui.

> Commander l'ouvrage
> Fiche de l'ouvrage
> **Colloque :** La notion de constitution dans la doctrine constitutionnelle de la IIIe République 1/2
> Entretien avec Armel LE DIVELLEC